



## ANNEXE AU REGLEMENT INTERIEUR CONCERNANT

### L'accueil exceptionnel des élèves en T.P.S pour la rentrée 2021-2022

L'école STE ODILE accueillera pour la rentrée 2021-2022 les élèves nés en 2019 exclusivement les matins avec possibilité de repas jusqu'à 12h30

#### Certaines conditions sont attendues :

La propreté doit être acquise.

Seuls les enfants nés dans le premier semestre (du 1er janvier au 30 juin 2018) seront inscrits.

La scolarité aura lieu uniquement le matin de 8h00 à 11h40 avec possibilité de repas selon le choix des familles. Les responsables pourront récupérer leur enfant jusqu'à 12h30 sur 4 jours (lundi-mardi-jeudi-vendredi)

Le coût des contributions annuelles est de 850 € par enfant.

Prévoir un chèque de 125 € d'inscription.

**Nous soussignons.....**

**Parents de l'élève..... né le.....**

**Reconnaissons avoir pris connaissances des conditions d'inscription à l'école Ste ODILE en TOUTE PETITE SECTION et nous nous engageons à les respecter tout au long de l'année.**

Date :

Signatures des responsables :